PROCÈS-VERBAL D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Association : ITEC
Assemblée Générale du 26/06/2026
Lieu : Site de Cagnes sur Mer
Heure : 16H30

Les membres de l'association ITEC se sont réunis en Assemblée Générale, sur convocation effectuée conformément aux statuts.

Les membres présents désignent comme Présidente de séance :**Madame Christine LANTERMINO**

Le secrétariat de séance est assuré par :**Madame JOUDON Sylvie**

La Présidente de séance constate que les membres présents ou représentés permettent de valablement délibérer conformément aux statuts.

Une feuille de présence est émargée par les membres présents et annexée au présent procès-verbal.

ORDRE DU JOUR :

Démission de l'administrateur et Président : Monsieur Dominique ISOARDI

Nomination de nouveaux administrateurs : Madame Béatrice FERRERO et Monsieur Thibaud JOUDON

Lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'administration

Présentation des comptes 2025 - Lecture des rapports du CAC (compte et conventions règlementées) - Affectation du Résultat

Approbation des comptes et des conventions règlementées et Quitus aux administrateurs

Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes Monsieur Sergio ANDRADE-MARQUES et de sa suppléante Madame PETROSINO Valérie

Questions diverses

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Démission de Monsieur Dominique ISOARDI (Administrateur et Président)

La Présidente de séance informe l'Assemblée que Monsieur Dominique ISOARDI a fait connaître sa décision de démissionner de ses fonctions de Président de l'association, avec effet au …26 /06/2026.
L'Assemblée Générale propose à M. ISOARDI la fonction de Président d'honneur
L'Assemblée Générale prend acte de cette démission à compter du …26/06/2026.

Vote :
Pour : ..... / Contre : ..... / Abstention : .....
Résolution adoptée.

Nomination de Madame Béatrice FERRERO et JOUDON Thibaud en qualité d'administrateurs

La Présidente de séance propose à l'Assemblée Générale de procéder à la nomination de Madame Béatrice FERRERO et Monsieur Thibaud JOUDON en qualité d'administrateurs de l'association.
Après échanges, l'Assemblée Générale se prononce.

L'Assemblée Générale Extraordinaire nomme Madame Béatrice FERRERO en qualité d'administratrice de l'association ITEC, à compter du …26/06/2026, pour la durée prévue aux statuts *(3 ans)*.

L'Assemblée Générale Extraordinaire nomme Monsieur JOUDON Thibaud en qualité d'administrateur de l'association ITEC, à compter du …26/06/2026, pour la durée prévue aux statuts *(3 ans)*.

Vote :
Pour : ..... / Contre : ..... / Abstention : .....
Résolution adoptée.

Lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'administration

Présentation des comptes 2025 - lecture des rapports du CAC (compte et conventions règlementées) - Affectation du Résultat

La Présidente de séance présente les comptes et le rapport de gestion.
Les comptes annuels se caractérisent par les données suivantes (voir tableau ci-dessous) :

	2021	2022	2023	2024	2025
Prestations de services	1 310 733	1 613 388	1 715 581	1 640 103	1670634
Subventions d'exploitation	270 215	203 010	188 000	297 547	197477
Autres produits	8 408	32 823	15 908	27 913	53942
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	1 589 357	1 849 222	1 931 227	1 965 563	1922053
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1 544 037	1 772 774	1 242612	1 213 922	1.798.688
RESULTAT D'EXPLOITATION	45 321	76 448	93794	103951	123366

Exercice	2021	2022	2023	2024	2025
résultat en euros	37 988	63 208	79121	99 414	109735

En 2025 le résultat net comptable est positif de 109735 Euros.

La Présidente de séance passe ensuite la parole au Commissaire aux Comptes qui présente son rapport sur lesdits comptes et sur le compte-rendu de gestion du Conseil d'Administration.

Approbation des comptes et des conventions règlementées et Quitus aux administrateurs

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du **rapport moral**, du **rapport d'activité** et du **rapport financier**, et après présentation des comptes de l'exercice clos au **31/12/2025 approuve** les comptes annuels tels qu'ils lui ont été présentés,

En conséquence, l'Assemblée Générale :

- **approuve les comptes** de l'exercice clos,

- **donne quitus aux administrateurs** pour l'exécution de leur mandat et leur gestion au titre de l'exercice écoulé, **sous réserve de l'exactitude des informations portées à sa connaissance.**

Vote :
Pour : ...5... / Contre : ...0... / Abstention : ...0...

Résolution adoptée.

Questions diverses

Aucune question diverse n'étant soulevée, la séance se poursuit.

Clôture de séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures.

Fait à Cagnes/Mer, le 26/06/2026.

Signatures
La Présidente de séance :
Madame Christine LANTERMINO
Signature : .....

Le/La Secrétaire de séance :
Madame JOUDON Sylvie
Signature : .....

Annexe : Feuille de présence émargée.

Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes

L'Assemblée Générale, après avoir entendu l'exposé de la Présidente, décide de renouveler le mandat du **Cabinet AMEXCO**, représenté ANDRADE MARQUES Sergio, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire de l'association et de Madame PETROSINO Valérie sa suppléante.

Le mandat est renouvelé pour une durée de six exercices, conformément aux dispositions légales en vigueur, soit pour les exercices 2026 à 2031 inclus .

Vote :

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

Résolution adoptée.

ASSOCIATION ITEC

Adresse postale : 19 Chemin des Travails ZAC Les Travails 06800 Cagnes Sur Mer
Tél 04 92 13 21 04 - Fax. 04 92 13 14 48
Siège Social : 25-27 Traverse du Barri 06560 Valbonne Sophia Antipolis

Siret 394 925 655 00034 Code APE 8559A N° existence : 930 602 727 06

ISOARDI Dominique
3 chemin des Colles
06800 Cagnes sur Mer

Objet : Démission de mes fonctions de Président

Madame, Monsieur,

Par la présente, je vous informe de ma décision de démissionner de mes fonctions de Président de l'Association ITEC à compter du 26/06/2026.

Cette décision est motivée par des raisons personnelles qui ne me permettent plus d'assurer pleinement les responsabilités liées à cette fonction.

Je remercie les membres du Conseil d'Administration, les salariés et l'ensemble des partenaires de l'association pour la confiance et la collaboration dont j'ai bénéficié tout au long de mon mandat.

Je souhaite, si le Conseil d'Administration en est d'accord, continuer à apporter mon soutien à l'association en qualité de Président d'honneur.

Ayant eu l'honneur de participer à la création et au développement d'ITEC, je resterai attaché à ses valeurs et à ses missions et me tiendrai à la disposition de ses dirigeants pour accompagner, lorsque cela sera utile, la poursuite de ses actions.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à Cagnes sur Mer, le 24/06/2026

Dominique ISOARDI

Président de l'Association ITEC



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Association : ITEC

Réunion du Conseil d'Administration du 26/06/2026
Lieu : Site de Cagnes sur Mer…

Heure : 16H00 - 16H30

Membres présents :
Madame / Monsieur ..... ISSARDI - BOTTIN - LANTERMINO .....
Madame / Monsieur ..... BRUN - DURAND - NUSARD - JOUDON
Madame / Monsieur .....
Madame / Monsieur

Membres représentés :
Madame / Monsieur ..... BIENVENU LUCAS .....

Membres absents excusés :

Le Conseil constate que le quorum est atteint et peut valablement délibérer.

Le Conseil d'Administration désigne en qualité de Présidente de séance : **Madame Christine LANTERMINO**

Le Conseil d'Administration désigne en qualité de Secrétaire de séance : **Madame JOUDON Sylvie**

Ordre du jour

Arrêté des comptes et présentation à l'AG

Le Conseil d'Administration prend connaissance des comptes annuels de l'exercice clos au *31/12/2025* , présentés par la Présidente de séance.

Après examen des documents comptables (bilan, compte de résultat, annexes), le Conseil d'Administration constate que les comptes reflètent une image fidèle de la situation financière de l'association.

Le Conseil d'Administration arrête les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2025 tels qu'ils ont été présentés.

Il décide de soumettre ces comptes à l'approbation de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Vote :

Pour : 9 / Contre : 0 / Abstention : 0
Résolution adoptée.

Clôture de Séance

Signatures
La Président(e) de séance :
Madame Christine LANTERMINO *(ou autre)*

Le/La Secrétaire de séance :
Madame JOUDON Sylvie

Annexes :
Feuille de présence signée

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les activités d'ITEC se sont toutes inscrites dans l'objet social de l'association. Toutes ont eu comme objectif d'apporter une aide aux publics en difficulté : tant au niveau du social que du professionnel.

Parmi les publics en difficulté, on citera les bénéficiaires du RSA, les demandeurs d'emploi et les demandeurs d'emploi reconnus TH.

Nous développons une politique Qualité et poursuivons notre démarche Qualité. Nous avons obtenu en 2021 la démarche de labellisation QUALIOPI- et passé l'Audit de renouvellement avec succès en 2022, le renouvellement en 2023 et l'audit de surveillance en 2025

Nous intervenons dans le cadre de différents groupements :

- INGENRIA (VS2),
- AKSIS (PES, EMD, AP3, UES)
- ANVEOL (LPR et AGC)

I - SECTEUR FORMATION

- ***ERIC*** **(éducation ressources internet citoyen)**
  Gestion d'un ERIC sur Grasse,
  Subventions CAPG.

- ***Evaluation CLEA***

Nous poursuivons, via un groupement porté par l'UROF, nos interventions dans le cadre du dispositif CLEA socle et Management. Nous sommes en capacité d'évaluer et former sur ce dispositif

- ***Marché AFC***

Obtention du marché des AFC 2025-2027 sur les fonctions support et le commerce.
dans le cadre d'une co traitance
Mandataire : ESCCOM
Peu de commandes sur 2025 (forte diminution du budget alloué à la Formation Pro)

- ***SENIOR Réussite***

Intervention dans le cadre d'une sous traitance avec la CAPG sur le dispositif Sénior Réussite

- ***ENTREPRISE***

Développement d'interventions auprès des entreprises sur du Management (Formation des salariés de l'ADSEA)
Formation des salariés de la CAPG en anglais

II - SECTEUR ORIENTATION

- ***Inclu'PRO***

Financeur : AGEFIPH

Accompagnement des DE RTH dans l'élaboration d'un projet de reconversion professionnelle

Dernier Bon de commande sur 2025 avec Arrêt anticipé du marché au 31/07/2025

- ***PES (Parcours Emploi Santé)***

Arrêt progressif de la prestation en juin 2025. Fin effective en Octobre 2025

- ***BCST (Bilan de compétences Santé au Travail)***

Financeur : CARSAT

Poursuite de l'action avec en moyenne une baisse très significative des bilans. Cette baisse s'explique par le refus des médecins de prolonger les IJ pour la durée des bilans

- ***TREMPL'UN***

Financeur : Département 06

Accompagnement socio-professionnel sur 6 mois des bénéficiaires du RSA. Nous travaillons en lien étroit avec le secteur social (CCAS, MSD) : Zone d'intervention : Nice et Menton, Cagnes et Antibes.

Obtention du nouveau marché pour trois ans (2025-2027)

- ***AP3***

Financeur : France Travail

Poursuite de nos Interventions dans le cadre d'une co-traitance avec AKSIS sur le site du Cannet avec une baisse significative des orientations (environ 50% de baisse)

- ***LPR***

Financeur : France Travail

Poursuite Intervention en qualité de cotraitant sur le site du Cannet, de Valbonne et de Fréjus.
Marché obtenu avec ANVEOL (mandataire) et AKSIS

- ***VS2***

Prestation destinée à valoriser son image Professionnelle.
Obtention du marché sur 3 ans en avril 2023 en co-traitance avec Ingéneria et ESCCOM.
Sites : Antibes, Cagnes sur Mer, Le Cannet et Grasse
Fin du marché prévu juin 2027

- ***UES***

Financeur : France Travail

Poursuite Intervention en cotraitance en qualité de cotraitant avec AKSIS sur le site du Cannet et de Cagnes

- ***AGC***

Obtention du marché Agil Cadre en co-traitance avec ANVEOL pour trois ans.
Cette prestation vise à accompagner les cadres sur 9 mois dans leurs démarches de recherche d'emploi.
La prestation dure 9 mois avec un financement de 400 euros

III - PERSPECTIVES 2026

Activité orientation :

Très peu de perspectives – peu de marchés ouverts
Les fins de marchés ne seront probablement pas remplacées par de nouvelles prestations.

Poursuite du travail de collaboration avec AKSIS, ANVEOL et INGENERIA et réponse aux futurs appels d'offres France Travail

Réponse marché DSE (Défi Santé Emploi) et EME (aide à la création, d'entreprise)

Activité orientation :

Compte tenu du manque de bons de commandes sur le marché des AFC il est prévu sur 2026 de développer l'entreprises
Plusieurs projets sont en cours de négociation avec de nouveaux partenaires (immobilier, Multimédia, CLEA Management…)
Nous envisageons également d'ouvrir un CFA.

IV - PERSONNEL SALARIE D'ITEC

Les CDI :

- **Christine LANTERMINO** : CDI temps plein, Directrice,
- **Sylvie JOUDON** : CDI Temps partiel, Psychologue et responsable secteur orientation,
- **Cécile MAMAN** : CDI temps plein, Conseillère en Insertion professionnelle et Psychologue du Travail,
- **Corinne SILVESTRI** : CDI temps partiel, Secrétaire comptable,
- **Frédéric COTTEBRUNE** : CDI temps partiel, Animateur Multimédia,
- **Aneliya PELHIVANOVA** : CDI temps plein, Psychologue
- **Pascal ESTEBAN** : CDI temps plein, responsable secteur formation,
- **Mathieu GARINO** : CDI temps plein, Animateur ERIC,
- **Oriane NEBBULA:** CDI temps plein, CIP
- **Maëlle COTTE COLISSON:** CDI temps plein, Psychologue
- **Aurélia AUDINO** CDI Temps plein CESF
- **Dorothée MAIK**: CDI temps plein, CIP,
- **Valérie RIMBAULT** CDI Temps plein CIP
- **Manalie BARBOT** CDI Temps plein CIP
- **Bélinda ROY** CDI Temps plein CIP
- **Céline PASTORINO** CDI Temps plein CIP
- **Frédéric KLUTH** CDI Temps plein CIP
- **Alexandra BOURGEOIS** CDI temps plein

RECRUTEMENTS 2025

- **Cécile DUCOIN – CDI temps plein – CIP**
- **Marina PARISOT – CDI temps plein - CIP**
- **Jennifer LE CHENADEC CDI temps plein – CIP**
- **Mohammed El Hossine- CDI temps plein – CIP**
- **Ejona KURTI CDI temps plein – CIP**
- **GIACOMINO Audrey** – CDI temps plein – CIP **Licenciement pour faute novembre 2025**
- **MAGIORANI Gisèle** CDI Temps plein – CIP Fin de période d'essai

DEPARTS 2025

- **Lea BRISSET:** CDD temps plein**, Démission septembre 2025**
- **Coralie MOSDIER**: CDD temps plein, Assistante de Formation, **Rupture conventionnelle Mai 2025**
- **Valérie SIMON,** CDI =temps partiel CIP **Rupture conventionnelle Mai 2025**
- **Sandra RAWLINSON** : CDI temps plein, Psychologue – **Démission février 2025**
- **GIACOMINO Audrey – CDI temps plein – CIP Licenciement pour faute novembre 2025**
- **MAGIORANI Gisèle** CDI Temps plein – CIP **Fin de période d'essai**

- **Les CDD :**
- ***Docteur TEMPESTA*** pour visite médicale des TH dans le cadre du dispositif PES

FORMATION

DUFOIN Vanessa - Formation Coach Professionnel (CPF avec abondement ITEC)

MAIK Dorothée Formation secrétaire de direction (Transition pro)

PASTORINO Céline Formation au Bilan de compétences (CPF avec abondement ITEC)

MIAO Chloé Formation santé Mentale (CPF de transition)

V /CHIFFRES 2025

	2021	2022	2023	2024	2025
Prestations de services	1 310 733	1 613 388	1 715 581	1 640 103	1670634
Subventions d'exploitation	270 215	203 010	188 000	297 547	197477
Autres produits	8 408	32 823	15 908	27 913	53942
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	1 589 357	1 849 222	1 931 227	1 965 563	1922053
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1 544 037	1 772 774	1 242612	1 213 922	1.798.688
RESULTAT D'EXPLOITATION	45 321	76 448	93794	103951	123366

Exercice	2021	2022	2023	2024	2025
résultat en euros	37 988	63 208	79121	99 414	109735

En 2025 le résultat net comptable est positif de 109735 Euros.

Le résultat en hausse par rapport à 2024 s'explique par une baisse des charges notamment des charges liées aux rémunérations.

VI - Proposition d'affectation du Résultat 2025

109735€ en report à nouveau.

VII - Activités en matière de recherche et développement

Néant

VIII - Changement de méthode

Néant

cabinet amexco

AUDIT | CONSEIL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Sur les comptes annuels
Exercice clos le 31/12/2025

ASSOCIATION ITEC
25/27 Traverse du Barri
06 650 Valbonne

cabinet amexco
AUDIT | CONSEIL

ITEC

ASSOCIATION

Siège social : 25/27 Traverse du Barri

06 650 Valbonne

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2025

A l'assemblée générale de l'association ITEC,

I- Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons réalisé l'audit des comptes annuels de l'association ITEC relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, que vous trouverez joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association ITEC à la fin de cet exercice.

Cabinet AMEXCO – 16 Chemin de Camperousse, les Cyclades bat A, 06 130 GRASSE
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau Régional de l'ordre des experts comptables de Marseille
Et Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes d'Aix en Provence
SARL au capital de 1.000 € – SIRET 522.665.157.00015 – APE 6920Z

II- Fondement de l'opinion

a) Référentiel d'audit

Nous avons réalisé notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont détaillées dans un paragraphe en fin du présent rapport.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

b) Indépendance

Notre mission d'audit a été effectuée dans le respect des règles d'indépendance applicables à notre profession, sur la période du 1er Janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, étant précisé que nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III- Justification des appréciations

Conformément aux articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatifs à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement de professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Il sera noté que ces appréciations s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques imposées par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Président et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 446-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Cabinet AMEXCO – 16 Chemin de Camperousse, les Cyclades bat A, 06 130 GRASSE
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau Régional de l'ordre des experts comptables de Marseille
Et Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes d'Aix en Provence
SARL au capital de 1.000 € – SIRET 522.665.157.00015 – APE 6920Z

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il est rappelé que la direction doit établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il revient à la direction d'évaluer la capacité de l'association ITEC à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Il incombe au comité de direction de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il vous est précisé qu'il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permette de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans ce sens l'article L.823-10-1 du Code de commerce précise que notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, nous exerçons tout au long de celui-ci notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillons des éléments que nous estimons suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une

Cabinet AMEXCO – 16 Chemin de Camperousse, les Cyclades bat A, 06 130 GRASSE
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau Régional de l'ordre des experts comptables de Marseille
Et Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes d'Aix en Provence
SARL au capital de 1.000 € – SIRET 522.665.157.00015 – APE 6920Z

anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- nous apprécions le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de notre rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous attirons l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, nous formulons une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- nous apprécions la présentation d'ensemble des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à GRASSE, le 10 juin 2026

Le Commissaire aux comptes
CABINET AMEXCO,
Monsieur Sergio ANDRADE MARQUES

Membre de la Compagnie Régionale d'Aix en Provence

Cabinet AMEXCO – 16 Chemin de Camperousse, les Cyclades bat A, 06 130 GRASSE
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau Régional de l'ordre des experts comptables de Marseille
Et Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes d'Aix en Provence
SARL au capital de 1.000 € – SIRET 522.665.157.00015 – APE 6920Z

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION ITEC — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 25/27 Traverse DU BARRI 06560 VALBONNE — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 3 9 4 9 2 5 6 5 5 0 0 0 3 4 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2025

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	27 500	AO	27 500
		Constructions	AP	82 500	AQ 25 001	57 498
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	18 540	AS 13 306	5 233
		Autres immobilisations corporelles	AT	180 625	AU 81 021	99 604
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS		CT	
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV	
		Créances rattachées à des participations	BB		BC	
		Autres titres immobilisés	BD		BE	
		Prêts	BF		BG	
		Autres immobilisations financières*	BH	19 291	BI	19 291
		TOTAL (II)	BJ	328 456	BK 119 328	209 127
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT		BU	
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	165 497	BY	165 497
		Autres créances (3)	BZ	69 110	CA	69 110
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
		Disponibilités	CF	1 406 908	CG	1 406 908
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	12 013	CI	12 013
		TOTAL (III)	CJ	1 653 530	CK	1 653 530
		Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW			
		Primes de remboursement des emprunts (V)	CM			
		Écarts de conversion actif et différences d'évaluation* (VI)	CN			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 981 986	1A 119 328	1 862 657

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION ITEC — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....)	DA	102 497
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	1 116 288
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	109 735
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	1 328 521
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	48 707
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	48 707
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	79 052
	Dettes fiscales et sociales	DY	388 436
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Instrument financier à terme	D1	
	Autres dettes	EA	17 939
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	485 428
	Écart de conversion passif et différences d'évaluation* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 862 657

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	485 428
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

gid Group

3 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP N° 2052 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION ITEC — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA / FB / FC				
	Production vendue : biens *	FD / FE / FF				
	Production vendue : services *	FG / FH / FI	1 670 634			1 670 634
	Chiffres d'affaires nets *	FJ / FK / FL	1 670 634			1 670 634
	Production stockée*	FM				
	Production immobilisée*	FN				
	Subventions d'exploitation	FO				197 477
	Reprises sur amortissements et provisions* (9)	FP				45 529
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles	FI				
	Autres produits (1) (11)	FQ				8 413
	Total des produits d'exploitation (2) (I)	FR				1 922 053
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*	FS				
	Variation de stock (marchandises)*	FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*	FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*	FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*	FW				666 386
	Impôts, taxes et versements assimilés*	FX				63 084
	Salaires et traitements*	FY				802 726
	Cotisations sociales (10)	FZ				231 741
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : – dotations aux amortissements * (14)	GA				22 398
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : – dotations aux dépréciations	GB				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations et dépréciations *	GC				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD				10 000
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	G1				
	Autres charges (12)	GE				2 349
	Total des charges d'exploitation (4) (II)	GF				1 798 687
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		GG				123 365
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)	GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)	GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)	GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)	GL				13 186
	Reprises sur dépréciations	GM				
	Différences positives de change	GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GO				
	Produits de cessions d'immobilisations financières	G2				
	Total des produits financiers (V)	GP				13 186
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*	GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)	GR				
	Différences négatives de change	GS				
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	G3				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT				
	Total des charges financières (VI)	GU				
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		GV				13 186
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)		GW				136 552

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFiP N° 2053 2026

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION ITEC — Néant ☐ *

		Exercice N
Produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
Charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**	HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**	HK	26 817
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	1 935 240
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	1 825 504
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)	HN	109 735

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP	
	– Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) **A5**		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	792

(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles	**A8**		Dont cotisations facultatives Madelin	**A10**		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	**A11**	
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de comemrce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)							**HS**	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

ETATS FINANCIERS 31/12/2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe

ITEC

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : ASS ITEC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 1 862 658 Euro
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 109 735 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/05/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changements de méthodes comptables : application pour la première année en 2025.
Les comptes annuels 2025 ont été arrêtés suivants les dispositions des règlements ANC 2022-06 et ANC 2023-03.
Les impacts sont des reclassements comptables : un tableau annexe les détaille.
Les comptes 2024 n'ont pas été modifiés.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

La méthode de comptabilisation des composants a été appliquée.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Reclassements ANC 2024 2025

Association ITEC Comptes au 31/12/2025

Annexes reclassements comptables suite à application des règlements ANC 2023-03 et 2022-06

	traiement en 2025		traiement en 2024	
nature	n° de compte	montant	n° de compte	montant
1J	649100	30603,99	791000	19847,78
avantage en nature	649000	3852	791000	3852
remboursement assurance	758700	5629,75	791002	3424,52
remboursement formation	649200	4506,87	néant	

NB :
Les charges et produits exceptionnels ont été comptabilisés en exploitation à compt du 01/01/2025, et affectés dans les différents comptes par nature d'opération.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains	27 500			27 500
- Constructions sur sol propre	49 500			49 500
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	33 000			33 000
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	18 540			18 540
- Installations générales, agencements aménagements divers	99 848	38 915	3 110	135 654
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	65 399	4 708	25 135	44 972
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**293 787**	**43 623**	**28 245**	**309 166**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	31 133	10 670	22 512	19 291
Immobilisations financières	**31 133**	**10 670**	**22 512**	**19 291**
TOTAL	**324 920**	**54 293**	**50 757**	**328 457**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	- Acquisitions	Entrées Apports	- Créations
Ventilation des augmentati					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles			43 623		
Immobilisations financières			10 670		
Augmentations de l'exercic			**54 293**		

	Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	- Cessions	Sorties Scissions	- Mise hors service
Ventilation des diminutions					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles			28 245		
Immobilisations financières			22 512		
Diminutions de l'exercice			**50 757**		

Immobilisations corporelles

L'Association ITEC a reçu en 2018 en donation de l'Association La Moutonne, un local professionnel situé à Grasse, 28 Avenue Mathias Duval, pour une valeur de 110.000€ telle qu'elle ressort de l'acte notarié.
En contrepartie, l'Association ITEC s'est engagée à reprendre à son compte le remboursement de l'emprunt attaché à ce bien immobilier, soit 8.055,45€, entièrement remboursé en 2018; ainsi qu'une somme déposée en tant que fonds de garantie auprès de la banque préteuse d'un montant de 553,05€.
La contrepartie de ces opérations liées à la donation a été enregistrée au passif de l'Association ITEC au compte "102500", pour un montant total de 102.497,60€.

Le bien immoblier a fait l'objet d'une décomposition et d'un amortissement ainsi qu'il suit:
1) terrain = 25%, soit 27.500€ et non amortissable
2) construction = 75%, soit 82.500€ amortissable et décomposée en :
-gros oeuvre = 40%, amortissable sur 50 ans
-façade = 20%, amortissable sur 30 ans
-équipements = 20%, amortissable sur 20 ans
-agencements = 20%, amortissable sur 15 ans.

Notes sur le bilan

Composants

La méthode de comptabilisation des composants a été appliquée aux immobilisations suivantes :

	Valeur Brute	Utilisation ou Taux d'amortissement	Mode d'amortissement
GROS OEUVRE	33 000	linéaire	50 ans
FACADE	16 500	linéaire	30 ans
EQUIPEMENT	16 500	linéaire	20 ans
AGENCEMENTS	16 500	linéaire	15 ans
TOTAL	**82 500**		

Amortissements des immobilisations

	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement						
- Fonds commercial						
- Autres immobilisations incorpor						
Immobilisations incorporell						
- Terrains						
- Constructions sur sol propre	10 à 50 ans		8 440	1 210		9 650
- Constructions sur sol d'autrui						
- Installations générales, agence et aménagements des construct	10 à 20 ans		13 427	1 925		15 352
- Installations techniques, matérie et outillage industriels	5 à 10 ans		11 935	1 372		13 306
- Installations générales, agence et aménagements divers	10 ans		38 119	13 240	3 110	48 249
- Matériel de transport						
- Matériel de bureau et informatiq mobilier	5 à 10 ans		53 255	4 652	25 135	32 772
- Emballages récupérables et div						
Immobilisations corporelles			**125 176**	**22 399**	**28 245**	**119 329**
TOTAL			**125 176**	**22 399**	**28 245**	**119 329**

* Concessions, logiciels et brevets :

Notes sur le bilan

Durée de vie = 3 ans

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 265 913 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	19 291		19 291
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	165 498	165 498	
Autres	69 110	69 110	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avance	12 014	12 014	
Total	**265 913**	**246 622**	**19 291**

Produits à recevoir

	Montant
Clients Factures à établ	16 056
INT COURUS / CAT	1 953
Total	**18 009**

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentatio dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Montant à la clôture de l'exercice
Litiges	45 529	10 000	45 529		10 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	38 707				38 707
Total	**84 236**	**10 000**	**45 529**		**48 707**
Répartition des dotations et de reprises de l'exercice :					
Exploitation		10 000	45 529		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 485 429 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à pl d'un an et cinq ans au plus	Echéance à pl de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	79 053	79 053		
Dettes fiscales et sociales	388 437	388 437		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	17 940	17 940		
Produits constatés d'avance				
Total	**485 429**	**485 429**		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice
(**) Dont envers les associés

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournis.FNP	24 744
Dettes prov.C.Payés	47 380
Autres charges à payer	134 664
NF JOUDON	558
NDF COTTEBRUNE	633
NDF DUFOIN	23
NDF ROY BELINDA	23
NDF BARBOT	1 069
Ch.soc./C.P.	19 515
Org. soc. Charges à Payer	60 703
Clients Avoirs à établir	17 534
Total	**306 846**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges const.d av.	12 014		
Total	**12 014**		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Honoraires des commissaires aux comptes

	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	7 777	
TOTAL	**7 777**	